

2021 : une année record pour le Groupe AFL

A l'issue des réunions du Conseil de Surveillance de l'Agence France Locale et du Conseil d'Administration de l'Agence France Locale - Société Territoriale, réunis le 28 mars 2022, le Groupe AFL¹ a publié ce jour son rapport annuel portant sur l'exercice 2021.

Le Groupe AFL publie pour l'exercice 2021, un résultat net consolidé après coût du risque de 1,73 million d'euros et un ratio élevé de solvabilité (CET1) de 15,73%.

Les résultats au 31 décembre 2021 confirment l'accélération de la croissance Groupe AFL grâce à :

- **Un rythme exceptionnel d'adhésions de nouvelles collectivités et une forte augmentation de la production de crédits ;**
 - **L'institutionnalisation du Groupe AFL, acteur important dans le paysage du monde local français ;**
 - **La solidité du bilan dans un environnement incertain, caractérisée par un niveau de capitalisation élevée et une liquidité très abondante.**
-

L'AFL en chiffres²

496 collectivités locales membres

243 millions d'euros de capital promis

5 milliards d'euros d'encours de crédits signés

41% de part de marché parmi les collectivités locales membres

6,6 milliards d'euros d'encours de dettes levées sur les marchés

32 salariés en CDI

¹ Le Groupe Agence France Locale (Groupe AFL) est composé de l'Agence France Locale (AFL), établissement de crédit, et de l'Agence France Locale - Société Territoriale (AFL-ST), la compagnie financière détenant l'AFL.

² Au 31/12/2021



Contact presse

Lucille SIMON - Directrice de la communication
lucille.simon@afl-banque.fr - 04 69 84 81 04



Contacts investisseurs

Romain Netter - Directeur financement à moyen et long terme
romain.netter@afl-banque.fr

L'AFL franchit une nouvelle étape en 2021

L'année 2021 a permis à l'AFL d'accélérer son développement à travers trois leviers :

- **Un nombre d'adhésions record :** En 2021, en réalisant 4 nouvelles augmentations de capital, le Groupe AFL a permis l'adhésion de 85 collectivités locales supplémentaires, portant ainsi le total des membres à 496, dont 5 régions, 11 départements et 14 métropoles. Le capital promis de l'AFL-ST s'élève à 242,8 millions d'euros et le capital libéré à 206,4 millions d'euros.
- **Un volume de crédit en forte progression :** La production de crédits de l'AFL a atteint 1,24 milliard d'euros, en progression de 33% d'une année sur l'autre, soit une part de marché de 6,2% en 2021 contre 3,2% en 2020 (source : Finance Active).
- **Un refinancement performant :** L'AFL a levé 1,47 milliard d'euros sur le marché obligataire avec 9 émissions, dont 5 placements privés, à des conditions très attractives, représentant 27% du total émis sur l'année 2021 et contribuant à abaisser le coût de refinancement de l'AFL.

Pour Yves Millardet, Président du Directoire de l'AFL, « *l'année 2021 a permis au Groupe AFL d'entrer dans la deuxième phase de développement de ses activités. Après la phase de démarrage, le Groupe AFL est désormais dans une phase d'accélération de sa croissance. L'année 2021 a en particulier été marquée par une progression de 33% de la production de crédit et un doublement des engagements de financement en 3 ans, mais aussi par l'adhésion sur l'exercice de 85 nouvelles collectivités locales. Enfin, l'année 2021 se conclut par un résultat brut d'exploitation supérieur à celui qui avait été inscrit dans le plan d'affaires de l'AFL* ».

Les facteurs de solidité du modèle :

Dans un environnement 2021 marqué par la crise Covid, l'AFL affiche une solidité qui lui permet d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre du plan de relance et des transitions auxquelles elles font face.

- La solidité de la structure financière du Groupe AFL est soulignée par les ratios de fonds propres :
 - Le ratio de solvabilité CET1 s'établit à 15,73% pour une limite réglementaire à 11,75% ;
 - Le ratio de levier (CRR2), calculé selon la méthodologie applicable aux établissements de crédit publics de développement, est de 7,28%.



- Le niveau de la liquidité de l'AFL constitue une autre source de solidité du modèle :
 - Le ratio LCR s'établit à 923% ;
 - Le montant total de la réserve de liquidité permet à l'AFL de satisfaire à l'ensemble de ses besoins pendant plus de 12 mois sans aucun recours au marché ;
 - Le montant des dépôts en Banque de France est de 1,2 milliard d'euros.

- Les activités de l'AFL s'accompagnent d'un très faible coût du risque intrinsèque à son modèle d'établissement de crédit public de développement, à sa gestion prudente et à l'excellente solvabilité des collectivités locales :
 - Le coût du risque s'élève à 94K€ en 2021 et le montant des provisions à 875K€, soit un taux de provisionnement de 1,2 point de base des encours.

- Le statut d'établissement de crédit public de développement permet à l'AFL de remplir pleinement sa mission de politique publique tournée vers l'intérêt général et constitue ainsi un outil adapté à la disposition des collectivités locales pour répondre aux conséquences économiques des crises, telles que la crise de la Covid 19 ou encore la crise en Ukraine.

- Les notations financières de l'AFL, confirmées en 2021, sont très élevées et permettent un accès aux marchés de capitaux dans de très bonnes conditions.

Notation de l'AFL au 31 décembre 2021

	Moody's	Standard & Poor's
Notation long terme	Aa3	AA-
Perspective	Stable	Stable
Notation court terme	P-1	A-1+
Date de mise à jour	6 octobre 2021	28 mai 2021

« La solidité du modèle du Groupe AFL permet aujourd'hui d'accompagner les collectivités locales dans la réponse qu'elles apporteront demain à la crise actuelle dans un environnement qui s'annonce durablement complexe et incertain » confirme Olivier Landel, Directeur général de l'AFL-ST.



L'institutionnalisation de l'AFL dans le paysage du monde local

En 2021, l'AFL a renforcé sa place parmi les acteurs de référence au sein du monde local. Pour Pia Imbs, Présidente du Conseil d'Administration de l'AFL-ST, et Vice-Présidente du Conseil de Surveillance de l'AFL *« la pertinence du modèle du Groupe AFL qui, après sept années d'activités, prend toute sa place dans le financement de l'investissement public local avec un doublement de sa part de marché d'une année sur l'autre »*.

- **Part de marché :** Avec un modèle original et une présence désormais ancrée depuis 7 ans sur le marché du financement des collectivités locales, le Groupe AFL acquiert une forte notoriété avec une part de marché qui a atteint 41% auprès de ses membres en 2021.

- **Partenariats :**
Le Groupe AFL a signé et déployé en 2021 plusieurs partenariats structurants avec des associations nationales de premier plan dont :
 - L'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT), via un partenariat visant à proposer des solutions de financement clés en main pour les collectivités notamment dans le cadre des grands programmes visant à réduire les inégalités entre les territoires : « Petites villes de demain », « France services », « Action cœur de ville » ou encore « Territoires d'industrie ». L'ANCT a été créée par la loi du 22 juillet 2019, avec pour mission d'assurer un rôle de « fabrique à projets » pour permettre aux collectivités de mener à bien leurs projets ;
 - L'Ademe, via un partenariat visant à renforcer l'expertise de l'AFL en matière d'analyse des dépenses durables des collectivités locales afin de pouvoir proposer un décryptage précis aux collectivités sur ces thématiques.

- **Expertise :**
Au-delà de son rôle de financeur des collectivités, l'AFL a renforcé en 2021 son expertise au service des collectivités notamment via :
 - La publication d'une étude inédite sur le financement de la transition écologique, réalisée par des élèves administrateurs de l'INET, avec le concours d'I4CE et de nombreuses associations nationales d'élus. Cette étude a ensuite fait l'objet de différentes déclinaisons pour des publics particuliers : les petites villes, les villes de banlieue et les collectivités d'outre-mer ;
 - La publication du second baromètre de l'AFL sur la santé financière des collectivités, ainsi qu'une déclinaison spécifique pour les « petites villes de demain » ;



Contact presse

Lucille SIMON - Directrice de la communication
lucille.simon@afl-banque.fr - 04 69 84 81 04



Contacts investisseurs

Romain Netter - Directeur financement à moyen et long terme
romain.netter@afl-banque.fr

- Le développement de formations, portées par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), à destination des agents des collectivités sur les questions de financements bancaires.

Evènements post clôture et prévisions

- Selon le dernier rapport Cazeneuve, du 22 février 2022, la situation financière des collectivités locales françaises, auxquelles l'AFL est exposée, par son activité de prêteur, s'est sensiblement améliorée en 2021. Avant le déclenchement de la guerre en Ukraine, les perspectives pour les finances locales en 2022 étaient globalement favorables.
- Après la crise sanitaire de la Covid 19, la crise actuelle en Ukraine aura des conséquences multiples et profondes au plan politique, social, économique et financier. Cependant, il est encore trop tôt pour disposer d'une vision complète des impacts de cette crise sur les activités en France, sur la situation des collectivités locales, et sur l'AFL. On notera que l'AFL ne dispose d'aucune exposition directe ni sur l'Ukraine ni la Russie.
- Le 28 mars 2022, le Conseil d'administration de l'AFL-ST a ouvert une 32^{ème} augmentation de capital permettant l'adhésion de 34 nouvelles collectivités locales, dont la Région Nouvelle Aquitaine, la Communauté d'agglomération du Grand Cognac, la Communauté d'agglomération Région-Dieppoise, ainsi que de nombreuses communes et plusieurs communautés de communes et syndicats.

Le Directoire de l'AFL a arrêté les comptes annuels de l'AFL pour l'année 2021, le 14 mars 2022. Le Conseil de Surveillance de l'AFL réuni sous la présidence de Monsieur Sacha Briand le 28 mars 2022, a examiné favorablement les comptes annuels de l'AFL.

Le Conseil d'Administration de l'AFL-ST, la Société Territoriale, réuni sous la présidence de Madame Pia Imbs le 28 mars 2022, a arrêté les comptes annuels sociaux de la maison-mère, la Société Territoriale, ainsi que les comptes annuels consolidés du Groupe AFL.

Les procédures d'audit sur les comptes annuels et consolidés, relatifs à la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, ont été effectuées par les commissaires aux comptes dont les rapports sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.agence-france-locale.fr>

Ce communiqué contient certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que le Groupe AFL estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes, en particulier lié aux effets de la guerre en



Contact presse

Lucille SIMON - Directrice de la communication
lucille.simon@afl-banque.fr - 04 69 84 81 04



Contacts investisseurs

Romain Netter - Directeur financement à moyen et long terme
romain.netter@afl-banque.fr

Ukraine et de la crise économique qui pourraient en résulter, pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.

L'information financière du Groupe AFL pour l'année 2021 est composée du présent communiqué complété du rapport disponible sur le site :
<http://www.agence-france-locale.fr/2021-une-annee-record-pour-le-groupe-afl-publication-des-resultats-annuels>

A propos de l'Agence France Locale

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêt. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants. Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale. »

Plus d'informations sur www.agence-france-locale.fr



Contact presse

Lucille SIMON - Directrice de la communication
lucille.simon@afl-banque.fr - 04 69 84 81 04



Contacts investisseurs

Romain Netter - Directeur financement à moyen et long terme
romain.netter@afl-banque.fr